



Bruxelles, le 8 juillet 2019

**Commission de normalisation de la comptabilité des organismes  
d'intérêt public de la sécurité sociale**

**Circulaire N° 8**

Réf: DGBESOC/COM-NORM/8

Base juridique : AR du 5 mai 1993, art. 2, 2° et art. 4.

**Objet : Compte de gestion budgétaire**

1. Exercice d'entrée en vigueur : 2019

2. Objet/contexte :

**La présente circulaire a pour but d'harmoniser la forme et le contenu du compte de gestion budgétaire, dans l'attente d'un arrêté royal modifiant l'annexe 3 de l'AR du 26 janvier 2014 fixant le plan comptable normalisé.**

3. Références :

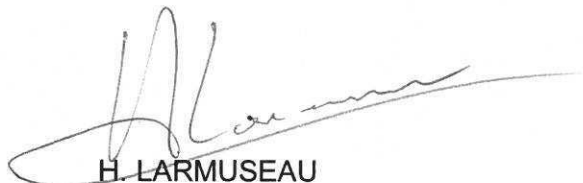
3.1. Arrêté royal du 26 janvier 2014.

3.2. Réunion plénière de la Commission du 14 juin 2019.

4. Version antérieure : aucune

5. Mesures transitoires : aucune

Le président de la Commission,



H. LARMUSEAU

### 1. Contexte

Une des composantes du compte annuel est le compte de gestion budgétaire. Le modèle tel qu'il figure dans l'arrêté royal du 26 janvier 2014 a fait l'objet d'un premier examen lors de la réunion plénière du 19 juin 2015 (Doc. CN-RPV-15-R01-07). Un certain nombre de modifications du modèle avaient alors été approuvées.

Certaines observations ayant été formulées à ce sujet à l'issue de cette réunion plénière, quelques adaptations et précisions ont de nouveau été approuvées lors de la séance plénière du 15 janvier 2016 (Doc. CN-RPV-16-01-04).

Lors de la séance plénière du 15 juin 2018, il a été convenu de créer un groupe de travail à ce sujet. Au sein de ce groupe de travail, un consensus s'est dégagé sur la méthode et la forme de l'élaboration du compte de gestion budgétaire.

### 2. Principes d'élaboration du compte de gestion budgétaire

Tous les comptes budgétaires doivent être inclus dans le compte de gestion budgétaire.

Les sous-classes du bilan indiquées ci-dessous doivent être reprises dans le compte de gestion budgétaire<sup>1</sup>:

- 1) Sous disponible: 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57 et 58.
- 2) Sous débiteurs: 40, 41 et 49
- 3) Sous créditeurs: 43, 44, 45, 48 et 49.

Les chiffres figurant dans le compte de gestion budgétaire pour la situation au 31/12/X (donc dans les comptes annuels de l'exercice X) doivent correspondre aux chiffres figurant dans le compte de gestion budgétaire pour la situation au 01/01/X+1 (donc dans les comptes annuels de l'exercice X+1).

Le compte de gestion budgétaire doit être en équilibre.

Afin d'obtenir un compte en équilibre, il est recommandé de travailler avec un modèle développé et un modèle abrégé. Le modèle développé contient tous les comptes de bilan qui sont repris dans le compte de gestion budgétaire, avec les recettes et les dépenses budgétaires, ainsi que les corrections apportées..

Etant donné que tous les comptes de bilan ne sont pas repris dans le modèle abrégé, une note de bas de page est insérée ici, formulée comme suit : "*Certains comptes bilantaires ne sont repris que partiellement ou pas du tout dans le compte de gestion budgétaire - Sommige balansrekeningen worden maar gedeeltelijk of zelfs niet opgenomen in de rekening van budgettair beheer*".

Seul le modèle abrégé est publié en annexe des comptes annuels.

Le modèle développé doit être tenu à la disposition des organes de contrôle.

Le modèle abrégé en format paysage figure en annexe 1.a.

Le modèle abrégé en format portrait figure en annexe 1.b.

La forme indicative du modèle développé figure en annexe 2.

Le format portrait ou paysage du modèle abrégé est laissé au choix de l'IPSS.

Pour le modèle abrégé, il suffit, pour les moyens disponibles, de reprendre les sous-classes avec un solde non nul. Pour les débiteurs et les créanciers, un montant total est suffisant dans le modèle abrégé.

---

<sup>1</sup> Les institutions pour lesquelles c'est nécessaire, peuvent reprendre des sous-classes supplémentaires.

Dans le modèle développé, les comptes de bilan doivent toutefois être détaillés de manière à indiquer clairement quelles corrections sont apportées à quels comptes. Le détail des comptes dépend de ce qui est convenu entre l'IPSS et les organes de contrôle, mais un extrait de la balance des comptes peut servir de base.

En-dessous du modèle abrégé, un champs de texte libre est prévu, où les institutions peuvent indiquer quelles corrections ont été apportées dans le modèle développé.

### **3. Contenu des annexes**

Les annexes 1.a et 1.b présentent le modèle abrégé des comptes de gestion budgétaire en format paysage et en format portrait.

L'annexe 2 présente le modèle développé du compte de gestion budgétaire.

\* \*\*

## De rekening van budgettair beheer - Le compte de gestion budgétaire

Stand op - Position au 01/01/X *			Stand op - Position au 31/12/X *		
<b>1. Beschikbare middelen - Disponible</b>		<b>A</b>	<b>1. Beschikbare middelen - Disponible</b>		<b>I</b>
51 Aandelen en deelnemingen - Actions et parts	A1		51 Aandelen en deelnemingen - Actions et parts	11	
52 Vastrentende effecten - Titres à revenu fixe	A2		52 Vastrentende effecten - Titres à revenu fixe	12	
53 Bankrekeningen op termijn ... - Comptes bancaires à terme	A3		53 Bankrekeningen op termijn ... - Comptes bancaires à terme	13	
54 Te incasseren vervallen waarden - Valeurs échues ...	A4		54 Te incasseren vervallen waarden - Valeurs échues ...	14	
55 Bankrekeningen op zicht - Comptes bancaires à vue	A5		55 Bankrekeningen op zicht - Comptes bancaires à vue	15	
56 Postrekeningen - Comptes postaux	A6		56 Postrekeningen - Comptes postaux	16	
57 Kassen - Caisses	A7		57 Kassen - Caisses	17	
58 Interne financiële overschrijvingen - Virments financiers ...	A8		58 Interne financiële overschrijvingen - Virments financiers ...	18	
<b>2. 40/41/49 Debiteuren - Débiteurs</b>		<b>B</b>	<b>2. 40/41/49 Debiteuren - Débiteurs</b>		<b>J</b>
<b>3. 43/44/45/48/49 Crediteuren - Crédateurs</b>		<b>C</b>	<b>3. 43/44/45/48/49 Crediteuren - Crédateurs</b>		<b>K</b>
		<b>D = A + B - C</b>			
<b>Begrotingsverrichtingen tijdens het jaar - Opérations budgétaires de l'année</b>					
1. Begrotingsontvangsten - Recettes budgétaires	E				
2. Begrotingsuitgaven - Dépenses budgétaires	F				
		<b>G = E - F</b>			
<b>SALDO - SOLDE</b>		<b>H = D + G</b>	<b>SALDO - SOLDE</b>		<b>H = I + J - K</b>
*: Sommige balansrekeningen worden maar gedeeltelijk of zelfs niet opgenomen in de rekening van budgettair beheer - Certains comptes bilantaires ne sont repris que partiellement ou pas du tout dans le compte de gestion budgétaire					
Vrij tekstvak om aan te geven welke correcties werden aangebracht in de rekening van budgettair beheer. Champ libre pour indiquer quelles corrections ont été apportées dans le compte de gestion budgétaire.					

**De rekening van budgettair beheer - Le compte de gestion budgétaire**

<b>Stand op - Position au 01/01/X *</b>		
<b>1. Beschikbare middelen - Disponible</b>		<b>A</b>
51 Aandelen en deelnemingen - Actions et parts	A1	
52 Vastrentende effecten - Titres à revenu fixe	A2	
53 Bankrekeningen op termijn ... - Comptes bancaires à terme	A3	
54 Te incasseren vervallen waarden - Valeurs échues ...	A4	
55 Bankrekeningen op zicht - Comptes bancaires à vue	A5	
56 Postrekeningen - Comptes postaux	A6	
57 Kassen - Caisses	A7	
58 Interne financiële overschrijvingen - Virments financiers ...	A8	
<b>2. 40/41/49 Debiteuren - Débiteurs</b>		<b>B</b>
<b>3. 43/44/45/48/49 Crediteuren - Crédateurs</b>		<b>C</b>
		<b>D = A + B - C</b>
<b>Begrotingsverrichtingen tijdens het jaar - Opérations budgétaires de l'année</b>		
1. Begrotingsontvangsten - Recettes budgétaires	E	
2. Begrotingsuitgaven - Dépenses budgétaires	F	
		<b>G = E - F</b>
<b>SALDO - SOLDE</b>		<b>H = D + G</b>
<b>Stand op - Position au 31/12/X *</b>		
<b>1. Beschikbare middelen - Disponible</b>		<b>I</b>
51 Aandelen en deelnemingen - Actions et parts	I1	
52 Vastrentende effecten - Titres à revenu fixe	I2	
53 Bankrekeningen op termijn ... - Comptes bancaires à terme	I3	
54 Te incasseren vervallen waarden - Valeurs échues ...	I4	
55 Bankrekeningen op zicht - Comptes bancaires à vue	I5	
56 Postrekeningen - Comptes postaux	I6	
57 Kassen - Caisses	I7	
58 Interne financiële overschrijvingen - Virments financiers ...	I8	
<b>2. 40/41/49 Debiteuren - Débiteurs</b>		<b>J</b>
<b>3. 43/44/45/48/49 Crediteuren - Crédateurs</b>		<b>K</b>
<b>SALDO - SOLDE</b>		<b>H = I + J - K</b>
*: Sommige balansrekeningen worden maar gedeeltelijk of zelfs niet opgenomen in de rekening van budgettair beheer - Certains comptes bilantaires ne sont repris que partiellement ou pas du tout dans le compte de gestion budgétaire		
Vrij tekstvak om aan te geven welke correcties werden aangebracht in de rekening van budgettair beheer. Champ libre pour indiquer quelles corrections ont été apportées dans le compte de gestion budgétaire.		



Stand op 01/01/X - Position 01/01/X		Definitieve balans der rekeningen - Balance définitive des comptes	Correcties - Corrections	Gecorrigeerde rekening van budgettair beheer - Compte de gestion budgétaire corrigé	Stand op 31/12/X - Position 31/12/X		Definitieve balans der rekeningen - Balance définitive des comptes	Correcties - Corrections	Gecorrigeerde rekening van budgettair beheer - Compte de gestion budgétaire corrigé
5xxx	Effectenportefeuille - Portefeuille-titres	X	X	X	5xxxx	Effectenportefeuille - Portefeuille-titres	X	X	X
	<b>Effectenportefeuille - Portefeuille-titres</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>Effectenportefeuille - Portefeuille-titres</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
5xxx	Bankrekening 1 - Compe bancaire 1	X		X	5xxxx	Bankrekening 1 - Compe bancaire 1	X		X
5xxx	Bankrekening 2 - Compte bancaire 2	X		X	5xxxx	Bankrekening 2 - Compte bancaire 2	X		X
	<b>Bankrekening - Compte bancaire</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>Bankrekening - Compte bancaire</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>A.</b>	<b>TOTAAL BESCHIKBARE MIDDELEN - TOTAL DISPONIBLE</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>A.</b>	<b>TOTAAL BESCHIKBARE MIDDELEN - TOTAL DISPONIBLE</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
4xxxx		X		X	4xxxx		X		X
4xxxx		X		X	4xxxx		X		X
<b>B.</b>	<b>TOTAAL DEBITEUREN - TOTAL DEBITEURS</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>B.</b>	<b>TOTAAL DEBITEUREN - TOTAL DEBITEURS</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
4xxxx		X		X			X		X
<b>C.</b>	<b>TOTAAL CREDITEUREN - TOTAL CREDITEURS</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>C.</b>	<b>TOTAAL CREDITEUREN - TOTAL CREDITEURS</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
9	Budgettaire ontvangsten - dépenses budgétaires	X		X					
8	Budgettaire uitgaven - recettes budgétaires	X		X					
<b>D.</b>	<b>BEGROTINGSRESULTAAT - RESULTAT BUDGETAIRE</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>					
	<b>SALDO - SOLDE 1 (A + B - C + D)</b>	<b>X</b>	<b>x</b>	<b>X</b>		<b>SALDO - SOLDE 2 (A + B - C)</b>	<b>X</b>	<b>x</b>	<b>X</b>
						<b>Te verklaren verschil - Différence à expliquer (saldo solde 1 - saldo solde 2)</b>	<b>X</b>	<b>x</b>	<b>X</b>

Correcties - Corrections

Plus-value non-réalisée - Niet-gerealiseerde meerwaarde (5xxxx)

X

Correcties - Corrections

Plus-value non-réalisée - Niet-gerealiseerde meerwaarde (5xxxx)

X